



COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 22 avril 2025

1. Avenir des anciens internats du collège Georges Pompidou

- ⇒ Monsieur le Maire indique une proposition pour les logements de groupe avec le lycée à travailler à l'avenir ;
- ⇒ Il est indiqué la future rétrocession du gymnase du lycée qui peut permettre une mise à disposition aux associations sportives des anciens internats ;
- ⇒ Il ne reste que l'association des cornets comme utilisatrice d'une partie communale des anciens internats du collège.

Monsieur Eric TUPHE indique qu'il faut regarder pour supprimer les anciens internats au profit du gymnase du lycée.

Madame Véronique BOREL indique qu'il faut voir la qualité des logements de groupe possible au lycée pour avoir tout de même de la qualité.

Il est décidé

- ⇒ Vente d'un bâtiment complet à Cantal Habitat = OUI
- ⇒ Travail sur des travaux au gymnase du lycée pour les associations sportives = OUI
lancement étude de faisabilité
- ⇒ Mise sur pause des projets sur les internats du collège = OUI l'association des cornets y restera sans bloquer le projet de Cantal Habitat.

2. Gestion de la compétence eau et assainissement

Madame Françoise ALRIQ indique qu'il est très bien de mutualiser à la carte mais en gardant la maîtrise de l'eau en gestion communal ce qui est essentiel. Il faut aussi garder la décision au plus près du territoire.

Monsieur Eric TUPHE indique qu'il ne faut pas ajouter une couche au mille-feuille administratif.

Monsieur Félix ROCHE indique qu'il ne faut ajouter des coûts et des emplois avec un syndicat.

Tous les élus valident la conservation en régie de la compétence.

⇒ Il est décidé de ne pas transférer la compétence et de regarder si des mutualisations à la carte sont possibles avec les communes du bassin « Haut-Alagnon ».

3. Avenir pour la gestion du camping municipal le Stalapos

Monsieur le Maire souligne que l'état du camping est très insatisfaisant, sans accueil ni investissement depuis de nombreuses années. Il propose soit d'investir massivement, de mettre une DSP ou de vendre le bien.

Il indique sa préférence pour la vente.

Madame Flore COUTURE indique que cela ne la perturbe pas de vendre le camping et que c'est même logique car ce n'est pas notre métier. Le camping ne fait rien depuis des années.

Madame Françoise ALRIQ indique qu'il y a 2 solutions DSP ou vente ; il faut examiner les projets et que cela se construit en fonction d'un programme global d'investissement.

Monsieur le Maire répond que nous ne pouvons pas rester en état à ce jour. La vente est le plus rapide à faire pour porter un service sans bloquer d'autres investissements.

Madame Danielle ROLLAND indique qu'elle est pour la vente, il faut faire quelque chose vu l'état.

Madame Véronique BOREL indique que c'est un super site et qu'il ne soit pas exploité est un vrai problème. Il y a plein de choses à faire pour mettre de la qualité avec des installations en dur. Elle indique qu'il faut vendre le site à un professionnel.

Madame Ghislaine BOUCHARD indique qu'elle n'est pas hostile à la vente à un professionnel et qu'il faut mettre les 3 parcelles supplémentaires pour compenser la zone inondable.

Madame Françoise ALRIQ ajoute qu'il faut une vue d'ensemble des projets pour prioriser. Il y a un petit risque avec la vente que le projet ne soit pas le nôtre. On ne peut pas ne rien faire.

Monsieur Pierrick ROCHE indique qu'il n'a pas d'avis tranché. Cela semble trop compliqué pour une ville comme la notre de s'occuper d'un camping.

Monsieur Félix ROCHE ne veut pas de DSP car le gestionnaire peut se reposer sur la Mairie. La vente rend l'acquéreur responsable de son bien.

Monsieur Christian PICHOT-DUCLOS indique qu'il y avait eu plusieurs projets de chalet abandonnés pour des questions financières et nous n'avons jamais réussi à faire et qu'au vu des nombreux projets sur la ville nous n'arriverons pas à faire des investissements. Il est favorable à la vente car la DSP est trop compliquée.

Madame Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME se souci à qui nous vendons car elle est nostalgique des campings municipaux. Il est important de conserver des espaces pour les campeurs. Il est important d'avoir un produit accessible. Elle est pour la vente.

Madame Magali CRAUSER est pour la vente mais pas à une chaîne.

Monsieur Roland VIDAL indique qu'il n'était pas d'accord avec CAMPING-CAR PARK car il a bien connu avant, nous n'avons pas su garder la ligne familiale et nous avons trop de retard aujourd'hui. Il est pour la vente.

Monsieur Laurent SAIGNIE est favorable à la vente.

Monsieur Eric TUPHE ne croit pas en la DSP qui a trop de risque pour la Mairie ; il faut vendre à des professionnels.

Les élus décident de :

- ⇒ Travailler sur une éventuelle vente avec un appel à candidature et à projets.
 - ⇒ Travailler sur le déploiement d'un centre de loisirs du mercredi pour le redéploiement des heures des agents des écoles.

4. Participation à la redéfinition du quartier de la Croix-Jolie

- ⇒ *Le skate-park est vieillissant et dangereux il est nécessaire de le supprimer.*
 - ⇒ *L'aire de jeux est trop lointaine et peut remplacer le skate-park*
 - ⇒ *Un parc pour enfant est aussi possible sur le parking des anciens abattoirs mais cela enlève une grosse capacité de parkings*
 - ⇒ *Il est nécessaire de faire une ouverture végétale du parc rue de la Coste*

Concernant la circulation :

- ⇒ La voiture est nécessaire pour arriver aux services dans le quartier
 - ⇒ Il faut à l'intérieur du quartier renforcer la sécurité des piétons
 - ⇒ Aucun schéma de sens de circulation ne fait l'unanimité